



Déclaration de boycott CTL n°1/2019 du 18/01/2019

Monsieur le Président,

Nouvelle mandature, nouvelle année, mais malheureusement aucun changement ! Une fois de plus, l'examen des suppressions d'emplois ne fait pas l'objet d'un CTL distinct. Ce qui nous oblige à un boycott complet de ce CTL. Ces 13 suppressions d'emplois fragilisent encore plus nos services et nos missions.

Restez-vous insensibles à la situation physique et mentale des agents ? Vous pouvez toujours essayer de justifier l'injustifiable, de tenter de dire que vous faites pour le mieux, dans l'intérêt des services et des agents... Les services souffrent, ils ne fonctionnent plus de manière correcte. Quel est l'avenir des Finances Publiques ? Nous avons hâte de découvrir vos réflexions sans doute pertinentes sur l'avenir de la DGFIP !

Mais surtout n'oubliez pas : pourquoi voulons-nous des emplois ? Pas pour jouer les syndicalistes qui se doivent de protester sans réfléchir mais pour plusieurs réalités largement partagées par les collègues que nous représentons :

- d'une part l'État doit donner les moyens budgétaires et humains pour assurer le fonctionnement du service public républicain.

- d'autre part et quoique vous en pensiez, les fonctionnaires de la DGFIP comme tous les travailleurs, à tout niveau, ne demandent rien d'autre que d'effectuer ce qu'ils considèrent comme du bon travail. Remplir ce que nous croyons être notre mission, à savoir appliquer la loi et les règlements dans le respect des textes, de l'égalité de traitement de tous les citoyens. Et ce pour un salaire reconnaissant la technicité des agents permettant de vivre dignement.

La suppression de 40000 emplois depuis 2002 démontre la volonté politique d'affaiblir la DGFIP, nous n'avons plus les moyens de remplir nos missions par exemple le contrôle systématique devient aléatoire. Peu importe que la fraude fiscale soit évaluée à 100 milliards d'euros, il s'agit juste de marquer la présence de la DGFIP pour inciter les citoyens au civisme. Peu importe que des communes soient privées de leur trésorerie de proximité, l'important est de réduire les coûts etc etc... Nous n'allons pas faire un catalogue du désengagement de l'État dans la vie publique.

Nous sommes convaincus que, dans une démocratie, l'administration chargée de collecter l'argent public et de le gérer doit avoir les moyens de le faire en toute transparence, pas pour des statistiques, pas pour l'affichage, mais pour prendre sa part dans l'exercice de la démocratie, avec tous ses fonctionnaires.

Concernant notre demande d'ajout à l'ordre du jour du point d'étape sur la mise en place de la trésorerie des établissements hospitaliers, nous ne comprenons pas votre réponse négative car en application de l'article 9 du règlement intérieur, celle-ci a été présentée dans le respect des règles. Nous réitérons cette demande pour la reconvoque de ce CTL.